

Résultats semestriels 2026

- **Résultats semestriels 2026 et publication du rapport financier semestriel**
- **Point sur la procédure de redressement judiciaire**

Paris – 14 octobre 2026 - Transition Evergreen (FR0000035784 - EGR), société cotée sur Euronext Paris dédiée à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone (la « Société »), publie ses résultats semestriels au 30 juin 2026 et fait un point sur sa procédure de redressement judiciaire.

Résultats semestriels 2026

Le Conseil d'administration de Transition Evergreen qui s'est tenu le 13 octobre 2026 a arrêté les comptes semestriels au 30 juin 2026. Le Conseil d'administration a retenu le principe de continuité d'exploitation en estimant que la Société aurait la capacité de couvrir ses besoins de trésorerie au cours des 12 prochains mois, sous réserve d'une décision favorable du Tribunal des Activités Economiques de Paris (le « TAE »), suite à ses audiences des 2 et 9 octobre 2026, à l'effet pour la Société d'obtenir une nouvelle et dernière prorogation de six mois de sa période d'observation (cf. plus bas, section « Point sur la procédure de redressement judiciaire »).

Les résultats semestriels sont résumés ci-dessous et les états financiers annexés au présent communiqué. Le Rapport Financier Semestriel 2026 a été diffusé à l'AMF et est disponible en intégralité sur le site de la Société (www.transition-evergreen.com, rubrique Documents financiers, section Rapport financier semestriel).

Les procédures de revue limitée des comptes semestriels au 30 juin 2026 ont été réalisées par les Commissaires aux Comptes. Le rapport émis par ces derniers fait état d'une incertitude significative sur la continuité d'exploitation

Actif net réévalué (« ANR ») au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, l'actif net réévalué (« ANR »)¹ de Transition Evergreen est négatif de - 35,2 M€, à comparer à - 32,2 M€ au 31 décembre 2025.

La variation de l'ANR entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026 s'explique principalement par :

- (i) Une variation défavorable de la juste valeur des participations sur la période de 2 M€ qui s'explique par l'ajustement de la juste valeur de la participation dans Biovert Gestion ;
- (ii) Un impact net de 0,8 M€ au titre des dépréciations sur actifs au coût amorti qui s'explique a) par une charge de 1 M€ au titre des dépréciations constatées sur les créances Financière Evergreen b) par un produit de 1,8 M€ au titre d'une reprise de dépréciation constatée au 31 décembre 2025 sur les créances relatives à TE Holding Biogas.
- (iii) Des charges opérationnelles de 1 M€ au 30 juin 2026 contre 0,5 M€ au 30 juin 2025. L'augmentation de 0,5 M€ entre les deux périodes s'explique par la variation des honoraires de conseils externes justifiés par les travaux rendus nécessaires par la

¹ ANR (actif net réévalué) : l'actif net réévalué correspond aux capitaux propres IFRS de la Société, soit (35,2) M€ (contre (32,2) M€ au 31 décembre 2025).

signature définitive du protocole Zencap et la préparation du plan de continuation rendu particulièrement complexe compte tenu de la situation de la Société.

- (iv) Le coût de l'endettement financier pour 0,9 M€ au 30 juin 2026 contre 2,6 M€ au 30 juin 2025. La forte diminution entre les deux périodes s'explique par la sortie de la dette obligataire Zencap en février 2026.

Résultats semestriels au 30 juin 2026

Le résultat opérationnel s'établit à - 2,2 M€ au 30 juin 2026. Il intègre :

- - 2,1 M€, une variation de la juste valeur des actifs financiers ;
- 0,8 M€, des dépréciations d'actifs financiers comptabilisés au coût amorti ; et
- - 1,0 M€, d'autres charges opérationnelles.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à - 0,8 M€ (contre - 2,6 M€ au 30 juin 2025) constitué des intérêts sur emprunts obligataires (- 0,6 M€) et des intérêts sur avances en comptes courants (- 0,2 M€).

Le résultat net ressort en amélioration à - 3,0 M€ au 30 juin 2026 contre - 14,0 M€ au 30 juin 2025.

Situation bilancielle au 30 juin 2026

La Société rappelle en préambule que l'ensemble des opérations de réorganisation prévues au terme du protocole d'accord conclu le 5 décembre 2025 avec Zencap Asset Management a eu lieu les 26 et 27 février 2026. Dans ce cadre :

- ✓ Transition Evergreen a cédé l'intégralité de sa participation TE Holding Biogas ainsi que ses créances envers cette société à Zencap Asset Management. Cette transaction a été réglée en trésorerie à hauteur de 3,44 M€ et pour le solde (23,85 M€ environ) par compensation de créance avec la dette obligataire de Zencap Asset Management ;
- ✓ TE Holding Biogas a cédé 1 116 actions de la société Biovert Gestion à Transition Evergreen pour un montant d'environ 3,1 M€.

A l'issue de ces opérations, Transition Evergreen détient directement 35,43% des droits de vote et du capital social de Biovert Gestion et conserve une détention indirecte dans Evergaz via Biovert Gestion qui détient 3,55% d'Evergaz.

Ces opérations ont permis à Transition Evergreen d'apurer une partie significative de son passif, et notamment sa dette à l'égard de Zencap Asset Management, son principal créancier et le seul bénéficiaire d'une sûreté, de renforcer ses liquidités afin d'assurer la continuité de ses activités et préparer un plan de continuation à l'égard de ses autres créanciers et actionnaires, tout en simplifiant son organigramme des participations.

Ainsi, au 30 juin 2026 le montant total des passifs courants baisse fortement à 38,9 M€ contre 60,3 M€ au 31 décembre 2025 et s'explique par la sortie de la dette obligataire envers Zencap Asset Management (un montant de 23,4 M€ était comptabilisé au 31 décembre 2025 en « *Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés* »).

Le montant total des actifs courants est de 2,5 M€ (dont 2,4 M€ de trésorerie et équivalents de trésorerie), contre 27,9 M€ au 31 décembre 2025 (qui intégrait 27,7 M€ en « *Actifs non courants destinés à être cédés* »).

Le compte de résultat et l'état de la situation financière au 30 juin 2026 sont présentés en annexe du présent communiqué de presse.

Point sur la procédure de redressement judiciaire

Comme annoncé par communiqué de presse en date du 29 septembre 2026, le TAE a examiné, lors de l'audience du 2 octobre 2026, le renouvellement exceptionnel de la période d'observation de Transition Evergreen, pour une nouvelle et dernière période de six mois. Cette prorogation doit notamment permettre à la Société de présenter un plan de redressement à ses actionnaires et à ses créanciers, puis d'en assurer la mise en œuvre. L'affaire a été renvoyée à l'audience qui s'est tenue le 9 octobre 2026 afin de présenter des observations complémentaires. La décision du TAE est attendue d'ici la fin du mois d'octobre 2026.

La situation de Transition Evergreen demeure liée à celle de ses filiales, et notamment à celle d'Everwood, placée sous procédure de sauvegarde depuis le 12 janvier 2026. Everwood a également sollicité la prorogation de sa période d'observation lors d'une audience qui s'est tenue le 12 octobre 2026. La décision est également attendue dans les prochaines semaines.

Pour rappel, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'administrateur judiciaire de la Société, la SCP Abitbol & Rousselet, prise en la personne de Maître Joanna Rousselet, a notifié aux classes de parties affectées la constitution desdites classes, par courrier ainsi que par avis publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans un journal d'annonces légales les 28 septembre et 2 octobre 2026.

A propos de Transition Evergreen

Transition Evergreen est une société cotée en France dédiée à la transition écologique et la réduction de l'empreinte carbone. Transition Evergreen est cotée sur Euronext Paris, compartiment C (ISIN FR0000035784). Transition Evergreen est éligible PEA-PME.

Plus d'informations sur www.transition-evergreen.com.

Contacts

Transition Evergreen

RI@transition-evergreen.com

Relations Investisseurs

ACTUS finance & communication

Anne-Pauline PETUREAUX

T : +33 (1) 53 67 36 72

apetureaux@actus.fr

Avertissement

Nous rappelons que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Pour de plus amples informations concernant les risques afférents à un investissement dans le portefeuille, veuillez-vous reporter aux sections « Facteurs de Risques » du Document de référence 2023 et du Rapport financier annuel 2025.

La prise en compte de critères extra-financiers est susceptible de rencontrer des limites méthodologiques. En particulier, le niveau de reporting des participations peut être hétérogène (en raison de leur taille, de leur stade de développement).

Il est également rappelé que les performances passées ne présagent pas des performances futures et que les performances ne sont pas constantes dans le temps.

ANNEXES

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	30-juin-25	30-juin-26
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(909)	(2 052)
Dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti	(9 978)	849
Charges de personnel	(150)	0
Autres charges opérationnelles	(389)	(986)
Résultat opérationnel	(11 426)	(2 188)
Coûts de l'endettement financier brut	(2 603)	(852)
Coût de l'endettement financier net	(2 603)	(852)
Autres produits et charges financiers	-	-
Résultat net avant impôts	(14 030)	(3 040)
Impôts sur le résultat	-	-
Résultat net	(14 030)	(3 040)
Nombre d'actions en circulation*	39 976 526	39 984 026
Résultat par action (En euros)	(0,35)	(0,08)
Nombre d'actions après dilution*	39 976 526	39 984 026
Résultat dilué par action (En euros)	(0,35)	(0,08)

* Hors actions auto-détenues

BILAN

ACTIF (en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Actifs financiers non courants	150	1 190
- dont portefeuille actions et obligations	150	1 190
- dont créances vis-à-vis des parties liées	-	-
Autres actifs non courants	10	10
Total des actifs non courants	160	1 200
Actifs financiers courants	126	0
Autres créances	34	41
Trésorerie & Equivalents trésorerie (1)	5	2 437
Actifs non courants destinés à être cédés (2)	27 742	-
Total des actifs courants	27 907	2 478
Total	28 067	3 678

PASSIF (en milliers d'euros)	31/12/2025	30/06/2026
Capital	20 086	20 086
Primes sur capital	27 747	27 747
Réserves	(54 538)	(80 059)
Résultat global	(25 522)	(3 040)
Capitaux propres	(32 228)	(35 267)
Emprunts obligataires	28 561	29 204
Autres passifs financiers courants	6 222	8 001
Autres dettes	2 136	1 740
Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés (2)	23 375	0
Total des passifs courants	60 295	38 945
Total	28 067	3 678

- (1) Dont 2 224 K€ au 30 juin 2026 correspondant au compte de dépôt du mandataire judiciaire utilisé pour le règlement des dettes nées régulièrement après l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire.
- (2) Pour rappel, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5, la Société avait reclassé au 31/12/2025 sur des lignes spécifiques les actifs financiers non courants et les passifs financiers concernés par l'accord de cession à Zencap Asset Management et relatifs à TE Holding Biogas.

EVOLUTION DE LA JUSTE VALEUR DU PORTEFEUILLE D'ACTIONS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2025

Participations	Juste valeur au 31-12-25	Augmentation de la période	Variation de juste valeur de la période constatée en résultat	Juste valeur au 30-06-26
LPF Groupe SAS	150	-	-	150
Everwood SAS	-	-	-	-
Biovert Gestion	-	3 092	(2 052)	1 040
Borea SAS	-	-	-	-
TE Holding Biogas (1)	-	-	-	-
TE Holding Solar (2)	-	-	-	-
Safra (2)	-	-	-	-
TE Holding H2 & Dérivatives (2)	-	-	-	-
Total portefeuille actions	150	3 092	(2 052)	1 190
Everwood SAS (3)	-	-	-	-
Total portefeuille obligations	-	-	-	-
Total	150	3 092	(2 052)	1 190

- (1) Pour rappel les actions TE Holding Biogas étaient présentées en actifs non courants destinés à être cédés au 31 décembre 2025.
- (2) Entités placées en liquidation judiciaire.
- (3) La valeur nominale des OC Everwood est de 509 K€ et les intérêts courus de 153 K€ au 30 juin 2026, compte tenu de la situation de la société Everwood la juste valeur de l'OC a été estimée à 0 € au 30 juin 2026 sans changement par rapport au 31 décembre 2025.